

INFORMATIONS SUR LE DATA ACT DE L'UE

Ce document explique la mise en œuvre du règlement (UE) 2023/2854 du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2023 relatif à des règles harmonisées en matière d'accès équitable aux données et de leur utilisation, et modifiant le règlement (UE) 2017/2394 ainsi que la directive (UE) 2020/1828 (« **Data Act** ») pour les produits et services Pioneer.

Ce document s'applique aux produits et services Pioneer qui sont mis sur le marché dans l'Union européenne et pour lesquels l'utilisateur est situé dans l'Union européenne.

Les produits connectés de Pioneer (« **Produits Connectés** ») et les services associés de Pioneer (« **Services Associés** ») peuvent générer différents types de données lors de leur utilisation. Ce document fournit un aperçu des données collectées et présente les droits d'accès des utilisateurs à ces données, conformément à l'article 3, paragraphes 2 et 3, du Data Act.

Pour toute information relative au traitement de vos données personnelles, veuillez consulter la Politique de confidentialité de Pioneer via les applications Pioneer. En cas de conflit ou d'incohérence entre le présent document et la Politique de confidentialité, cette dernière prévaut en ce qui concerne le traitement des données personnelles.

1. INFORMATIONS SUR LE DÉTENTEUR DES DONNÉES ET COORDONNÉES

Aux fins du Data Act, le détenteur des données est l'entité Pioneer qui a mis le Produit Connecté sur le marché dans l'Union européenne ou qui fournit le Service Associé dans l'Union européenne (« **Pioneer Corporation** »), conformément au contrat de licence utilisateur final applicable. Pioneer peut partager les données, comme expliqué plus en détail dans le présent document, avec d'autres entités du groupe Pioneer. Les entités du groupe Pioneer sont listées au lien suivant : <https://global.pioneer/en/corp/group/>.

Toute question relative au présent document et à l'identité du détenteur des données peut être adressée au représentant légal du détenteur des données dans l'Union européenne :

Pioneer Europe NV
Haven 1087, Keetberglaan 1
9120, Melsele , Belgique
Courriel : privacy@pioneer.eu
<https://pioneer-car.eu/support>

2. PRODUITS CONNECTÉS PIONEER

- Systèmes audio et de navigation pour voiture
- Caméras embarquées

2.1. TYPES DE DONNÉES PRODUIT POUVANT ÊTRE GÉNÉRÉES PAR LES PRODUITS CONNECTÉS PIONEER :

Note générale : Les types de données produit générées peuvent varier en fonction du modèle, de la configuration et des paramètres utilisateur et incluent (« **Données produit** ») :

Systèmes audio et de navigation pour voiture

- Journaux de localisation GPS
- Journaux d'utilisation (par exemple, les stations de radio utilisées, les niveaux de volume)
- Historique des connexions (par exemple, quels appareils se connectent via Bluetooth)
- Modifications des paramètres (par exemple, luminosité de l'écran, préférences audio)
- Habitudes d'utilisation des applications (par exemple, interactions avec CarPlay ou Android Auto)

Caméras embarquées

- Journaux de localisation GPS
- Enregistrements vidéo/audio
- Données du capteur G (modèles d'accélération/décélération, détection de collision)
- Avertissements concernant le non-respect des distances de sécurité
- Données d'horodatage associées à tous les événements enregistrés
- État ou journaux de la connectivité Wi-Fi
- Diagnostic du système
- État de l'alimentation ou niveau de la batterie
- Journaux d'activité du mode stationnement

2.2. FORMAT DES DONNÉES :

Les données produit sont enregistrées dans des formats lisibles par machine tels que JSON, XML, Protobuf, TXT, CSV, des formats binaires spécifiques à la fonction et autres.

2.3. VOLUME ESTIMÉ :

La quantité de données produit varie selon l'utilisation du produit connecté. À titre indicatif, la taille estimée du fichier après une journée d'utilisation peut varier de quelques kilo-octets à quelques mégaoctets, selon l'utilisation du produit connecté et la nature des données produit.

2.4. MODE DE GÉNÉRATION :

En général, les données produit peuvent être générées en continu et en temps réel par les produits connectés Pioneer. Ces données peuvent être stockées localement dans les produits connectés. Certaines données sont stockées sur des périphériques de stockage distants (serveurs ou solutions cloud) selon les paramètres de l'utilisateur.

2.5. STOCKAGE ET DURÉE DES DONNÉES :

Les données produit sont stockées sur l'appareil jusqu'à saturation de l'espace de stockage disponible. Généralement, elles y restent jusqu'à leur suppression ou leur écrasement manuel.

2.6. DROITS DE L'UTILISATEUR D'ACCÈS, DE RÉCUPÉRATION ET D'EFFACEMENT DES DONNÉES PRODUIT :

Les utilisateurs peuvent accéder aux données produit et les récupérer en soumettant une demande via le formulaire d'assistance client disponible sur le site web de Pioneer Europe [<https://pioneer-car.eu/support>]. Après vérification de l'utilisateur, Pioneer récupérera et transférera les données produit de manière sécurisée dans un délai raisonnable et au format décrit dans la section 2.2.

Les utilisateurs peuvent demander l'effacement des données produit en soumettant une demande via le formulaire d'assistance client suivant sur le site web de Pioneer Europe [<https://pioneer-car.eu/support>] . Après vérification de l'utilisateur, Les demandes d'effacement sont traitées dans un délai raisonnable.

3. SERVICES ASSOCIÉS DE PIONEER

- Applications pour smartphones compatibles avec les modèles Pioneer

3.1. TYPES DE DONNÉES DES SERVICES ASSOCIÉS POUVANT ÊTRE GÉNÉRÉES PAR LES APPLICATIONS SMARTPHONE PIONEER :

Note générale : Les types de données de service associées peuvent varier en fonction du modèle, de la configuration et des paramètres utilisateur (« **Données de service associées** »).

Applications pour smartphones Pioneer connectées aux systèmes audio et de navigation de voiture

- Données de conduite (ex. : vitesse, cap, altitude)
- État de la connexion au véhicule (ex. : informations de session Bluetooth/USB)
- Fonctions d'assistant vocal (par exemple, Siri ou Google Assistant dans CarPlay/Android Auto)
- Activité de streaming musical (par exemple, utilisation de Spotify, Apple Music)

- Mises à jour du micrologiciel et diagnostics (par exemple, historique des mises à jour OTA)
- Paramètres et utilisation de l'application (par exemple, thème, effets sonores, options d'activation/désactivation des fonctionnalités)
- Enregistrements des autorisations et des consentements (par exemple, superposition, localisation, accès Bluetooth)

Applications pour smartphones Pioneer connectées aux caméras embarquées Pioneer

- Journaux de localisation GPS
- Enregistrements vidéo/audio
- Données du capteur G (modèles d'accélération/décélération, détection de collision)
- Avertissements concernant le non-respect des distances de sécurité
- Données d'horodatage associées à tous les événements enregistrés
- État ou journaux de la connectivité Wi-Fi
- Diagnostic du système
- État de l'alimentation ou niveau de la batterie
- Journaux d'activité du mode stationnement

3.2. FORMAT DES DONNÉES ET FRÉQUENCE DE COLLECTE :

Les données de service associées sont enregistrées dans des formats lisibles par machine tels que JSON, XML, Protobuf, TXT, CSV, des formats binaires spécifiques à la fonction, etc. Ces données peuvent être collectées en continu et en temps réel lorsque le produit connecté est actif et connecté.

3.3. VOLUME ESTIMÉ :

La quantité de données de service associées varie en fonction de l'utilisation du produit connecté et des données produit. À titre indicatif, la taille estimée du fichier après une journée d'utilisation type peut varier de quelques kilooctets à quelques mégaoctets, selon l'utilisation du produit connecté et la nature des données de service associées.

3.4. MODE DE GÉNÉRATION :

En général, les données de service associées peuvent être générées en continu et en temps réel par l'application mobile du produit connecté. Selon la configuration et l'utilisation, ces données peuvent être stockées localement sur l'appareil, à distance (sur des serveurs ou des plateformes cloud, par exemple), ou les deux.

3.5. STOCKAGE ET DURÉE DES DONNÉES :

Les données de service associées générées par l'application mobile du produit connecté peuvent être stockées localement sur l'appareil ou à distance, selon la configuration et l'utilisation. Leur durée de disponibilité est généralement variable et dépend de facteurs tels que la capacité de stockage, les paramètres utilisateur et les politiques système.

3.6. UTILISATION DES DONNÉES DE SERVICE ASSOCIÉS PAR PIONEER ET DES TIERS :

Pioneer prévoit d'utiliser les données de service associées générées par les Services Associés à diverses fins, notamment pour la fourniture et le maintien du service, la garantie de la sécurité, le respect des obligations légales ainsi que l'amélioration et le développement des Produits Connectés et des Services Associés (par exemple, analyses et améliorations de la qualité), comme décrit dans le contrat de licence utilisateur final.

Pioneer peut autoriser des tiers à utiliser les données à des fins convenues avec l'utilisateur. Toute utilisation par des tiers sera effectuée conformément aux instructions de l'utilisateur et consignée dans son compte. Pioneer mettra en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles pour encadrer ce partage de données.

3.7. DROITS DE L'UTILISATEUR D'ACCÈS ET DE RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DE SERVICE ASSOCIÉES :

Les utilisateurs peuvent accéder aux données de service associées et les récupérer. En soumettant une demande via le formulaire d'assistance client disponible sur le site web de Pioneer Europe [<https://pioneer-car.eu/support>],

vous peuvent accéder aux données de service associées. Après vérification de votre identité, Pioneer les récupérera et les transférera de manière sécurisée dans un délai raisonnable et au format décrit aux sections 2.2 et 3.2.

Les utilisateurs peuvent demander l'effacement des données de service associées stockées à distance en soumettant une demande via le formulaire d'assistance disponible sur le site web de Pioneer Europe [<https://pioneer-car.eu/support>]. Après vérification de l'utilisateur, les demandes d'effacement sont traitées dans un délai raisonnable.

3.8. DEMANDES DES UTILISATEURS CONCERNANT LE PARTAGE DE DONNÉES DE SERVICES ASSOCIÉS ET LA RÉSILIATION DU PARTAGE DE DONNÉES DE SERVICES ASSOCIÉS :

Les utilisateurs peuvent autoriser Pioneer à partager leurs données relatives aux services associés avec un tiers désigné en soumettant une demande via le formulaire d'assistance client disponible sur le site web de Pioneer Europe [<https://pioneer-car.eu/support>]. Tout accès par un tiers sera effectué conformément aux instructions de l'utilisateur. Le partage peut être interrompu à tout moment en soumettant une demande via le même formulaire d'assistance client sur le site web de Pioneer Europe [<https://pioneer-car.eu/support>]. L'accès du tiers sera alors immédiatement supprimé.

Pioneer peut demander une compensation pour la mise à disposition de données à des tiers conformément au chapitre II du Data Act. Les frais facturés par Pioneer à des tiers seront limités aux frais raisonnables d'accès et de transfert des données des services associés et seront communiqués au préalable. L'exercice par les utilisateurs de leurs droits de contrôle ou de retrait du partage de données, conformément à la Data Act, est gratuit.

3.9. CLAUSE RELATIVE AUX SECRETS COMMERCIAUX

Pioneer est le détenteur des secrets commerciaux contenus dans certaines données des services associés, accessibles depuis le produit connecté ou générées lors de la fourniture d'un service associé.

3.10. DURÉE ET TERMINAISON :

Pour plus d'informations sur la durée et les possibilités de résiliation des droits d'accès aux données des services associés, veuillez consulter le contrat de licence utilisateur final via Pioneer Apps.

4. PLAINTES, AUTORITÉS COMPÉTENTES ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les utilisateurs peuvent déposer une plainte auprès de l'autorité compétente de l'État membre où se trouve leur résidence habituelle, leur lieu de travail ou leur établissement s'ils estiment que leurs droits en vertu de la Data Act ont été enfreints.

Les utilisateurs peuvent également, dans certains cas, contacter l'organisme indépendant de règlement des litiges désigné en vertu de la Data Act dans l'un des cas suivants.

- Litiges relatifs à votre droit d'accès et d'utilisation des données produit et des données des services associés de votre produit connecté ou service associé ; ou
- Litiges concernant la décision de Pioneer de refuser, de retenir ou de suspendre le partage des données produit et des données relatives aux services associés.